



Séance du Conseil communal du 20 juin 2017

CONSEIL COMMUNAL

DE

1148 L'ISLE

CONDENSE DES DECISIONS PRISES

Point 1. Statutaire. L'appel fait par le secrétaire montre la présence de 38 conseillers-ères, 4 conseillers-ères excusés-es et 3 conseillers-ères absents-es. Nous saluons la présence de Mme la Syndique, des Municipaux, du Boursier communal, des Huissières, de la Presse et du public. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement. Le Président, M. Hostettler, signale une modification de l'ordre du jour. Au point 4, il faut ajouter : Nomination d'un suppléant du délégué à l'association intercommunale pour la piscine couverte des Chavannes. De plus, le point 7, Motion Chollet, Chenuz et Aubert est reporté à la séance du Conseil communal prochain. Pas de questions. L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

Tous les conseillers-ères ont reçu le procès-verbal sous forme papier ou informatique. Le Président, M. Hostettler, signale une erreur dans le point 8 du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 6 décembre 2016. La commission concernant la piscine scolaire de Cossonay se compose de Mme Chappuis, rapporteur, M. Yamo Njouhou, M. Delaloye, au lieu de Mme Delabays, et de M. Schmidt, suppléant.

L'Assemblée adopte, le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 16 mars 2017 et la correction apportée au procès-verbal du 6 décembre 2016, par 37 voix pour et une abstention.

Point 2. Election du bureau. Le bureau du Conseil communal se compose, après élections, des Conseillers-ères suivantes : M. Jürg Hostettler, Président, Mme Céline Kaeser, Vice-Présidente, Mme Isabelle Decosterd, M. Paul Hutzli, Scrutateur-trice, M. Denis Baudat et M. Arnaud Cloux, Scrutateurs suppléants. M. Daniel Pasche, secrétaire du Conseil est nommé pour la législature.

Point 3. Préavis 04/2017. Mme Rime, Syndique, présente le projet de la piscine des Chavannes à Cossonay à l'aide d'un audiovisuel. M. Delaloye, rapporteur de la commission, lit son rapport. Le Président, M. Hostettler, ouvre la discussion. Pas de questions. Le Président, M. Hostettler, lit les conclusions du préavis. Le préavis 04/2017 est adopté par 36 voix pour et deux abstentions.

Point 4. Nomination d'un-e délégué-e et d'un-e délégué-e suppléant-e à l'association intercommunale pour la piscine couverte des Chavannes. M. Alain Delaloye est élu délégué à l'association intercommunale pour la piscine couverte des Chavannes. M. Jaurès Anicet Yamo Njouhou est élu délégué suppléant à cette même association intercommunale.

Point 5. Préavis 05/2017. Révision du plan général d'affectation - demande de financement complémentaire de CHF 70'000.- M. Leuba, rapporteur, lit le rapport de la commission ad-hoc. M. Vermot, rapporteur de la commission des Finances lit son

rapport. Plusieurs questions sont posées et diverses remarques nourrissent le débat. M. Hostettler, Président, lit les conclusions du préavis 05/2017. Le préavis 05/2017 est adopté par 35 voix pour et 3 abstentions.

Point 6. Comptes 2016 et Rapport de gestion. M. Hostettler, Président, présente, poste par poste, les comptes communaux 2016. M. Sylvain Chenuz, rapporteur de la commission de gestion, lit son rapport. Les Conseillers-ères posent des questions sur les comptes communaux 2016 et sur le rapport de gestion 2016. M. Hostettler, Président, lit les conclusions concernant les comptes communaux 2016 et le rapport de gestion. Les comptes communaux 2016 et le rapport de gestion 2016 sont acceptés à l'unanimité.

Point 7. Motion Chollet, Chenuz et Aubert. Reporté à la prochaine séance du Conseil communal.

Point 8. Communication de la Municipalité. M. Rosat, Municipal, nous informe que le Chalet 'Le Pernoton' a été rasé. Le lieu sera restitué à la forêt. L'assainissement des écoulements du Château se fera pendant les vacances scolaires. Mme Rime, Syndique, remercie, M. Lantheman, Boursier communal, pour son travail et nous informe que son mandat arrive à échéance. M. Hostettler, Municipal, nous détaille les divers travaux d'entretien et d'aménagement concernant les routes communales.

Point 9 Communication du bureau. M. Hostettler, Président, remercie les conseillers qui ont aidé le bureau du Conseil lors des dernières élections cantonales. Il félicite Mme Rime, Syndique, pour son élection au Grand Conseil et précise qu'un apéritif et une partie officielle, invitant toute la population, sont organisés le samedi 24 juin. La Municipalité et la Jeunesse de L'Isle organise la Fête nationale le 31 juillet.

Point 10 Propositions individuelles. M. Baudat, Conseiller, demande quel aménagement de signalisation routière sera installé sur le parking de la Poste. M. Hostettler, Municipal, lui répond que le projet est en étude à la DGMR. Nous attendons la réponse du Voyer de l'Etat. Les travaux auront lieu en automne. M. Hutzli nous informe de l'entretien de certaines tombes du cimetière. Des solutions sont à l'étude. Mme Bernard, Conseillère, remercie les services communaux pour les bacs ralentisseurs fleuris. M. Chollet, Conseiller, nous signale que l'accès au Puits de la Venoge ne peut plus se faire par le sentier inférieur.

M. Hostettler, Président, remercie, la Municipalité, le Boursier communal, les Conseillers-ères, le Bureau du Conseil, le Secrétaire du Conseil, les Greffières, les Huissières et les employés communaux, pour leurs prestations et leur bonne collaboration. La séance est levée à 22.15 heures.

Bureau du Conseil Communal

Jürg Hostettler

Le Président

Daniel Pasche

Le Secrétaire
